

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 86 (1960)  
**Heft:** 3

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Performances de vol

Divers diagrammes de performances de vol sont représentés dans les figures ci-annexées ; les spécifications exactes sont indiquées au-dessous de chaque figure. Ils se rapportent aux performances mesurées effectivement en vol pour les versions « sans charge extérieure » et « avec 48 roquettes », à l'aide des appareils P-16 équipés du turboréacteur Armstrong-Siddeley Sa 7. Les valeurs de la version « sans charges extérieures » ont été mesurées sous le contrôle du Service technique militaire (KTA). Les deux autres versions avec bombes et roquettes ont été calculées à partir des mesures en vol de la version « sans charges extérieures » et des mesures en soufflerie transsonique des variations de la traînée dues à la présence de charges extérieures. Toutes les performances indiquées se réfèrent à l'atmosphère standard. Parmi ces diverses performances, relevons les valeurs particulières suivantes :

- vitesse maximum au voisinage du sol . 1115 km/h
- vitesse ascensionnelle maximum, au voisinage du sol, en régime stationnaire . 65 m/s
- course au décollage (version normale) . 500 m

- course à l'atterrissage, version normale :
  - sans parachute de freinage . . . . . 440 m
  - avec parachute de freinage . . . . . 360 m
- rayon de virage stationnaire, en version normale, configuration d'atterrissage . . 350 m

L'usine d'Altenrhein communique, d'autre part, quelques renseignements au sujet des performances à attendre du P-16 équipé du turboréacteur plus puissant (6000 kg de poussée maximum au point fixe) :

- amélioration de la course au décollage, de 22 à 25 % ;
- vitesse maximum portée à 1130 km/h au voisinage du sol ;
- vitesse ascensionnelle stationnaire au voisinage du sol améliorée de 30 à 35 %, temps de grimpe jusqu'à 10 000 mètres réduit d'environ 30 % ;
- temps d'accélération en vol horizontal réduit d'environ 15 à 17 % ;
- autonomie de vol inchangée. S. R.

(Dans une prochaine *Actualité*, nous décrirons le système d'asservissement des commandes du P-16.)

## BIBLIOGRAPHIE

**Directives pour la pose de conduites principales de gaz et d'eau**, éditées par la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux. — Une brochure 14,5 × 21 cm, de 56 pages. Prix : 3 fr.

L'établissement et le maintien d'un réseau étanche de canalisations constitue une tâche essentielle pour l'exploitation rationnelle d'un réseau de distribution d'eau ou de gaz. Les pertes des conduites souterraines représentent en effet une fraction non négligeable des quantités de fluide transporté ; en outre, les travaux de réparation et d'entretien des canalisations dans les chaussées modernes sont des opérations difficiles et coûteuses.

C'est pourquoi le soin apporté à l'étude et à la réalisation des conduites souterraines revêt une grande importance pour la sécurité et le bon rendement d'un réseau de distribution. Etude et réalisation seront facilitées grâce à la connaissance de ces directives qui mettent à la disposition des spécialistes les règles de l'art pour la pose de conduites souterraines de gaz et d'eau et qui peuvent en outre servir de base lors des soumissions, adjudication et exécution des travaux de ce genre.

*Extraits de la table des matières :*

Généralités. — Champ d'application. — Etablissement du projet. — Matériel. — Travaux de terrassement et de bétonnage. — Pose des conduites. — Essai d'étanchéité de la conduite posée. — Mise en service. — Dessins explicatifs. — Exemple de formule de soumission.

## LES CONGRÈS

### Journée internationale d'information sur l'Energie nucléaire

Liège, 9 juin 1960

L'Association des ingénieurs sortis de l'Institut Montefiore organise, le 9 juin 1960, dans le cadre des activités scientifiques de la Foire internationale de Liège (Belgique), une Journée internationale d'information sur l'énergie nucléaire.

Cette journée comportera une série de conférences qui seront consacrées aux thèmes suivants relatifs au développement de l'énergie nucléaire au cours des dernières années :

1. Réacteurs de puissance actuellement en service ou en construction et conceptions d'avant-garde.
2. Incidence de l'énergie nucléaire sur le développement industriel, notamment par le développement de fabrications existantes ou la création d'industries nouvelles (métallurgie, etc.).
3. Etat actuel des connaissances en fusion nucléaire.
4. Coordination des programmes de recherche dans les divers pays de la Communauté de l'Euratome.

Pour les détails relatifs à l'organisation de cette journée, ainsi que les noms des conférenciers, s'adresser au Comité central de la FEANI, Beethovenstrasse 1, Zurich.

### Association internationale contre le bruit (AICB)

Cette association organise, du 1<sup>er</sup> au 3 mars 1960, à Zurich et Baden, un congrès international sur la lutte contre le bruit.

De nombreuses communications y seront présentées par des personnalités éminentes de Suisse et de l'étranger.

Tous renseignements sont à demander au Secrétariat de l'Association internationale contre le bruit, Sihlstrasse 17, Zurich 1, tél. (051) 25 44 44.

## ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE LAUSANNE

### Fondation de la section genevoise

Les Anciens élèves de l'École polytechnique de Lausanne résidant dans le canton de Genève ont tenu leur première réunion à Genève, le jeudi 14 janvier 1960, en présence de M. R. H. Lambert, président de l'Association suisse.

Une section genevoise a été créée et un comité provisoire a été élu, que préside M. Paul M. Haenni.

Il a été décidé de resserrer les liens de camaraderie entre les Anciens élèves, de collaborer avec les autres associations d'ingénieurs, et de mieux faire connaître la grande École d'enseignement supérieur de Lausanne.

Acube (Genève)  
25, avenue Riant-Parc

**STS**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
 SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
 SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
 SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)  
 Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

**Emplois vacants :***Section du bâtiment et du génie civil*

26. Deux techniciens en génie civil. Béton armé. Bureau d'ingénieurs. Valais.

28. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Engadine.

30. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Valais.

32. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

34. Technicien en génie civil ou en béton armé. Bureau et chantier. Entreprise de travaux publics. Canton de Zurich.

36. Architecte ou technicien en bâtiment très qualifié ; en outre : dessinateur en bâtiment, sachant le français et si possible l'allemand. Places stables. Bureau d'architecture. Valais.

38. Conducteur de travaux en bâtiment et en béton armé. Age : jusqu'à 30 ans. Célibataire. Durée de contrat : deux ans. Entreprise de travaux publics et de construction à Ghana.

40. Technicien ou dessinateur en bâtiment ; en outre : conducteur de travaux en bâtiment. Bureau d'arch. Zurich.

42. Technicien en bâtiment ; en outre : dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

44. Dessinateur en bâtiment. Petit bureau d'architecture. Canton des Grisons.

46. Technicien ou dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Berne.

48. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

50. Dessinateur en bâtiment, éventuellement conducteur de travaux. Environs de Zurich.

52. Technicien et dessinateur en bâtiment ; en outre : architecte. Etudes et concours. Bureau d'architecture. Zurich.

54. Architecte ou technicien ; en outre : un ou deux dessinateurs en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton du Valais.

56. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. La Chaux-de-Fonds.

58. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Lugano.

60. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

62. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton de Vaud.

64. Conducteur de travaux en bâtiment. Environs de Baden.

66. Dessinateur en génie civil ou en béton armé. Bureau d'ingénieur. Berne.

68. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Valais.

70. Dessinateur en bâtiment. Entreprise de construction. Thurgovie.

72. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'arch. Lugano.

74. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton du Valais.

76. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'arch. Lausanne.

78. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Entreprise de construction. Zurich.

80. Technicien en bâtiment. Chef d'un petit bureau d'architecture. Environs de Zurich.

82. Dessinateur en génie civil. Bureau d'ingénieur. Zurich.

84. Dessinatrice en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton de Berne.

86. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Bords du Léman.

Sont pourvus les numéros, de 1958 : 392, 442, 482, 684, 822, 858, 910 ; de 1959 : 156, 274, 498, 542, 574, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 744, 752, 828, 974, 1028, 1080, 1090, 1158, 1212, 1220, 1228 ; de 1960 : 12.

*Section industrielle*

5. Ingénieur ou technicien électricien. Directeur d'un service d'électricité. Grisons ; en outre : dessinateur électricien ou mécanicien.

7. Dessinateur constructeur. Hydraulique. Petite fabrique de machines. Canton d'Argovie.

9. Technicien ou dessinateur en chauffage. Manchester (Angleterre).

11. Ingénieur ou technicien. Vente. Machines de l'industrie des plastiques. Allemand, français et anglais. Zurich.

13. Technicien électricien. Electronique. Projets et exécution d'appareils, de commandes et de petits installations électroniques. Langues : français et allemand. Petite fabrique des bords du Léman.

15. Ingénieur. Organisation et gestion industrielles. Expérience pratique de plusieurs années. Age : 30 à 40 ans. Situation d'avenir. Société de construction de matériel électrique du Brabant, à 35 km de Bruxelles.

17. Ingénieur civil ou agent commercial. De préférence universitaire. Organisation et gestion. Poste adjoint à la Direction générale. Plusieurs années de pratique de préférence. Parlant couramment le français, éventuellement bonnes notions d'anglais et d'allemand. Age : 30 à 40 ans. Situation d'avenir. Société de construction de matériel électrique du Brabant, à 35 km de Bruxelles.

19. Technicien ou dessinateur. Construction métallique. Atelier de construction. Nord-ouest de la Suisse.

21. Dessinateur en machines. Industrie textile. Zurich.

23. Ingénieur. Meubles métalliques, charpentes métalliques, chaudronnerie. Situation d'avenir, éventuellement comme directeur de l'usine (environ 150 ouvriers et employés). Strasbourg (France).

25. Ingénieur. Machines pour fabriques de confiserie. Deux usines en France. Modernisation, rationalisation, entretien des machines, etc. Place stable et intéressante. Strasbourg.

27. Technicien en chauffage. Bâle.

29. Chimiste, diplômé d'un technicum. Problèmes biochimiques. Fabrique. Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1959 : 307, 359, 431, 487, 533 ; de 1960 : 1.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

**DOCUMENTATION GÉNÉRALE**

(Voir page 7 des annonces)

**INFORMATIONS DIVERSES****Grues à console VEVEY**

(Voir photographie page couverture)

Dans les ateliers modernes, où l'on construit des machines de plus en plus grandes, la rapidité du montage des éléments constituant ces machines est primordiale. Ces halles de montage disposent souvent de ponts roulants de forte capacité, à vitesses relativement lentes. Ces engins sont très accaparés. Les temps d'attente, parfois très longs, grèvent le prix de revient des montages.

On accélère le service du pont roulant en manutentionnant à plus grande vitesse les faibles charges. Deux ponts roulants de faible capacité, à grandes vitesses, peuvent aussi être accouplés momentanément lorsque la charge dépasse celle d'un seul pont roulant.

Il existe bien d'autres solutions. Celle de la grue à console s'implante incontestablement de plus en plus pour transporter rapidement des charges légères. L'aire, desservie par la grue à console, est alors réservée aux petites machines-outils, s'il s'agit d'un atelier d'usinage ; à des établis ou à des postes de montage de groupes d'éléments dans les halles de montage. La partie centrale reste affectée aux grandes machines-outils et aux montages importants. Le pont roulant et les grues à console se complètent ainsi très heureusement.

Les grues à console **VEVEY**, sans tirants obliques, assurent des hauteurs de levage maxima. Equipées de palans mono ou birail, leur commande se fait du sol par boîte à boutons-poussoirs suspendue au palan, à la grue ou encore à un léger chariot déplaçable à volonté. Ceci permet au grutier de choisir l'endroit le plus favorable à la commande. Les deux grues à console **VEVEY** représentées sur la photographie de la couverture possèdent cette commande perfectionnée.